

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Lambaréné : sensibilisation et collecte de données sur les violences faites aux femmes

LA gouverneure Paulette Mengué M'Owono a présidé la cérémonie de lancement de cette campagne à la direction provinciale de la Famille.

Essaie NDILORUM
Lambaréné/Gabon

La salle de réunion du service provincial de la Famille de Lambaréné, sis au quartier Isaac, dans le 2e arrondissement, a servi de cadre, dernièrement, au lancement de la campagne de sensibilisation et de la collecte de données sur les violences faites aux femmes, sous le thème national "Les violences faites aux femmes : une barrière à l'épanouissement intégral de la femme".

Y prenaient part, les représen-

tants des associations et d'Organisations non gouvernementales (ONG) engagées dans la lutte contre les violences conjugales. Après le mot du chef de service provincial de la Famille, Paul-Marie Maroga Maganga, la gouverneure du Moyen-Ogooué, Paulette Mengué M'Owono est revenue sur l'objectif poursuivi par cette campagne. Elle a indiqué qu'il est question, au sortir de cette opération d'envergure nationale, de récolter des données spécifiques sur la typologie des violences que les femmes ont subies ou subissent au quotidien, afin de constituer une base de données d'exploitation analytique, qui permettra au gouvernement de prendre des textes des lois à caractère réglementaire et juridique, sanctionnant les auteurs de ces actes.



Photo de famille au terme du lancement de la campagne de sensibilisation.

Photo: Essaie NDILORUM

"Les violences faites aux femmes étant de plusieurs types, il faut donc rechercher les causes fondamentales dans nos sociétés. C'est l'occasion pour moi de rendre un hommage mérité à toutes ces femmes pionnières

(ONG et associations) qui ont tracé la voie de la reconnaissance des droits de la femme. C'est dans ce sens que le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a renforcé le dispositif juridique d'une part, et mis en relief un

ministère spécifique en charge de la Femme", d'autre part, a lancé Mme Mengué M'Owono. Non sans saluer les efforts inlassables, en la matière, de la première dame Sylvia Bongo Ondimba.

Quels voies et moyens contre les violences en milieu scolaire ?



Réunion entre la gouverneure du Moyen-Ogooué, Mengué M'Owono, et le DAP.

La problématique a fait l'objet d'une réunion convoquée par la gouverneure du Moyen-Ogooué, Paulette Mengué M'Owono.

EN
Lambaréné/Gabon

La gouverneure du Moyen-Ogooué, Paulette Mengué M'Owono, a convoqué, le 3 mars dernier, à la mairie de Lambaréné, une réunion sur les violences en milieu scolaire. Autour de la table : la Délégation d'académie provinciale (DAP) du Moyen-Ogooué, les chefs d'établissements, les censeurs,

les intendants, les surveillants et les différents bureaux des associations des parents d'élèves (APE) de la province.

"Pourquoi tant des violences en milieu scolaire?". À cette question de la gouverneure, la DAP, Sabine Mbie-Mapangou, a répondu en condamnant l'insouciance de certains élèves. Avant d'ajouter : "Le projet de tout acteur éducatif est la réussite des apprenants et l'amélioration des conditions de travail

des enseignants et des élèves. La DAP du Moyen-Ogooué ne saurait, dès lors, déroger à la règle. Depuis 5 mois que je suis à la tête de cette délégation, j'ai effectué des visites dans des établissements de notre bassin pédagogique. Cela nous a permis de constater et de relever certaines difficultés qui gênent, à court, moyen et long termes, le bon fonctionnement de nos écoles, collèges et lycées". Après ce tour de table, la gouverneure Mengué M'Owono a demandé au bureau provincial des APE, présidé par James Mbadinga, d'installer, avant fin avril 2020, des APE dans tous les établissements scolaires du Moyen-Ogooué.

Au titre des recommandations, elle a exigé que soient instituées des fouilles systématiques et inopinées des élèves à l'entrée de chaque établissement ou salle de classe, la restauration de l'autorité des enseignants et du personnel d'encadrement, et davantage de communication entre parents d'élèves et enseignants, etc.

Droits des femmes : l'ONG DYMA sensibilise



Les femmes de la DYMA, lors de leurs retrouvailles.

EN
Lambaréné/Gabon

DANS le cadre de la Journée internationale des droits de la femme, célébrée chaque 8 mars, l'association "La Dynamique de Magnang" (DYMA), créée pour valoriser les femmes, a organisé une rencontre de sensibilisation et d'échanges sur le thème "Quelle place occupe la femme dans notre cité?". La fondatrice, Aimée Félicité Essoué Bekale, ép. Essono Eny – experte en genre et développement –, a saisi l'oc-

casation pour sensibiliser les femmes et les filles-mères du 2e arrondissement de Lambaréné aux droits qui sont les leurs. Une manière d'inciter les unes et les autres à une prise de conscience, afin de pouvoir prendre leur destin en main. Après l'intervention de la présidente active, Édith Nyngone, les débats ont tourné autour des thématiques suivantes : "La place de la femme rurale dans la cité", "La femme dans l'économie nationale" et "L'éducation de la femme est une clé pour acquérir une indépendance financière".

La DYMA pense que rien ne peut arrêter une femme autonome, qui connaît sa valeur et veut se frayer une place de choix dans la société actuelle. "Levez-vous femmes, et forgez vos destins!", a martelé Aimée Félicité Essoué à l'endroit de ses congénères. Estimant que l'égalité hommes-femmes passe par la capacité pour les femmes de pouvoir s'autogérer.

Photo: Essaie NDILORUM